

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	22 septembre 2016	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 48 Votants : 48
Date d'affichage de la convocation :	22 septembre 2016	

## Séance du 29 septembre 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt neuf septembre deux mille seize à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

**ETAIENT ABSENTS :**

Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN,  
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Claude PERREAU,  
Mme Frédérique COLAS, procuration à M. Nicolas SORET,  
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Laurence MARCHAND,  
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. François JACQUET,  
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,  
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC,  
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,  
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à Mme Monique MERCIER,  
M. Jean-Pierre ROUSSEAU,  
M. Bernard DUGOURGEOT,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Laurence MARCHAND

**Objet :** Transfert de la compétence « aire d'accueil des gens du voyage » au  
**1<sup>er</sup> janvier 2017 : modification des statuts de la CCI**

**Objet : Transfert de la compétence « aire d'accueil des gens du voyage » au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : modification des statuts de la CCJ**

**Vu** l'arrêté préfectoral N°PREF/DCLD/2002/0995 du 17/12/2002 portant constitution de la Communauté de Communes du Jovinien,

**Vu** la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, portant sur le transfert de « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage » aux intercommunalités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que ce transfert de compétence entraîne la modification des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

**Considérant** la rédaction de cette nouvelle compétence comme suit : « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage », **Considérant que** les communes membres auront 3 mois pour délibérer sur les modifications desdits statuts,

**Vu** la réunion du conseil des Maires du 15 septembre 2016

**Vu** l'exposé du président,

**Le conseil communautaire,**  
**Après avoir délibéré à l'unanimité,**

**prend acte** de cette nouvelle compétence obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,

**modifie** les statuts et d'y ajouter cette compétence comme suit : « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage »,

**autorise** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette compétence.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Date de réception  
par la Préfecture :

19/10/2016

date de publication :

19/10/2016

Communauté de Communes  
du Jovinien \*